

COMMISSION D'ÉVALUATION #4

bdbfc

Bâtiments Durables
Bourgogne-Franche-Comté



20 juin 2024



9h00 - 12h30



ISBA - Besançon (25)

**GROUPE SCOLAIRE VIEILLES
PERRIERES à BESANÇON (25)**



**Présentation - TIERS-LIEU
de BRETAGNY-LES-NORGES (21)**



LA COMMISSION D'ÉVALUATION

La démarche Bâtiments Durables Bourgogne-Franche-Comté est un outil **d'accompagnement et d'évaluation** (en phase conception, chantier et usage) de **bâtiment neuf ou rénové** sur les aspects **environnementaux, économiques et sociaux**, adaptés aux spécificités de notre région.

La commission d'évaluation BDBFC est un événement public. Elle constitue ainsi un lieu d'échanges entre tous les acteurs du bâtiment qui contribue à **l'amélioration de la qualité des opérations** en démarche BDBFC et au **développement des compétences** de tous les professionnels.

DÉROULÉ D'UNE COMMISSION D'ÉVALUATION

Les projets sont présentés par l'accompagnateur BDBFC et des représentants de l'équipe projet (maîtrise d'ouvrage, maîtrises d'œuvre, entreprises), à partir d'une trame définie par Terragilis.

Les opérations sont évaluées par les membres de la commission composée de professionnels bénévoles, reconnus pour leurs expériences en Construction Durable et représentatifs du secteur de la construction (architectes, entreprises, ingénieurs, maîtres d'ouvrage, experts/formateurs). Ils s'attachent à faire progresser tous les projets dans **une philosophie de bienveillance, un esprit d'ouverture et d'intérêt partagé.**



UNE ÉVALUATION PAR LES PAIRS et ITÉRATIVE

Le projet est évalué lors des 3 phases suivantes « conception », « réalisation » et « usage », par une commission composée de professionnels du territoire aux profils variés. À chaque phase d'évaluation, le projet peut monter en qualité et accéder à un niveau de reconnaissance supérieur.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION

Françoise CHAUDRILLIER
Experte / Formatrice
Présidente de commission

Gilles CHARLES
Maîtrise d'ouvrage

Stéphane COYDON
Maîtrise d'Œuvre – Architecte

Jean-Louis THIEBAUD
Entreprise

Karine TERRAL
Architecte conseil

Fabrice CHAMORET
Maîtrise d'Œuvre - Ingénieur

OBJECTIFS DE LA COMMISSION

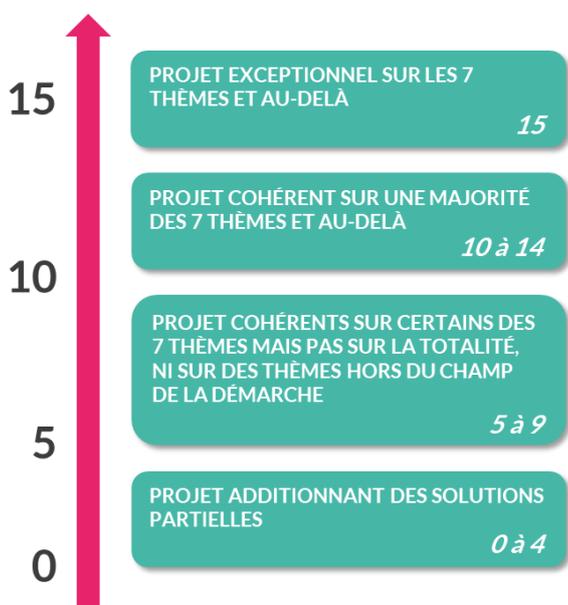
PROPOSER DES PISTES D'AMÉLIORATION
TECHNICO-ÉCONOMIQUES BASÉES SUR DES REX



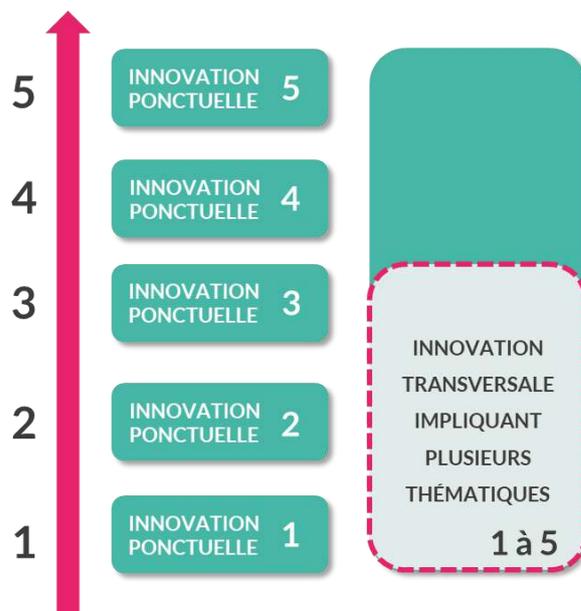
FAIRE PROGRESSER TOUS LES PROJETS
DANS UNE PHILOSOPHIE DE BIENVEILLANCE,
D'OUVERTURE D'ESPRIT ET D'INTÉRÊT PARTAGÉ



ÉVALUER LA COHÉRENCE DURABLE
DE L'OPÉRATION



ATTRIBUER DES POINTS D'INNOVATION
ET DE CRÉATIVITÉ



LES NIVEAUX DE RECONNAISSANCE

3 NIVEAUX DE RECONNAISSANCE ENVIRONNEMENTALE

Le niveau de reconnaissance est déterminé en fonction des ambitions et des contraintes du projet, à partir de la grille d'évaluation (85 points) et de la commission (15 points)

Il est conditionné à la validation de prérequis.



GROUPE SCOLAIRE VIEILLES PERRIERES, BESANÇON (25)

RÉFÉRENTIEL UTILISÉ

Version :	V1.22
Typologie :	Enseignement
Nature des travaux :	Réhabilitation/Neuf
Densité du projet :	Péri-urbain
Climat :	Plaines & Collines



©NUNC Architectes

Localisation	8 rue des Vieilles Perrières
Commune	Besançon (25)
Surface	2755 m ² + 737 m ² (extension)
Démarrage études	Octobre 2023
Démarrage travaux	T1 2025
Livraison prévue	2026
Accompagnateur	Léo GOGNAT – SOLARES BAUEN

Maîtrise d'Ouvrage	Ville de Besançon
Architecte	NUNC Architectes
BE thermique / fld	SOLARES BAUEN
Paysagiste	Gabriel MILOCHAU
BE Structure bois	Ingénierie Bois
Structure	SIB études
Économiste	GECOBAT
Acousticien	DB SILENCE

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS ET BONNES PRATIQUES

GESTION DE PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Le choix de la réhabilitation, équipe pluridisciplinaire, anticipation des phases chantier et usage
TERRITOIRE, SITE ET BIODIVERSITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Lien école-quartier à travers les aménagements paysagers, les usages Désimperméabilisation et végétalisation de la cour
SOLIDAIRE, SOCIAL ET ÉCONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> Démarche participative acteurs-usagers-voisinage en phase conception Programmation et conception d'espaces inclusifs Intégration et suivi de la clause sociale dans les marchés
ÉNERGIE	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des besoins énergétiques Enveloppes et systèmes performants
EAU	<ul style="list-style-type: none"> Désimperméabilisation des cours de récréation, récupération des eaux de pluie pour les services de la ville Réduction des consommations : comptages, plantations adaptées...
RESSOURCES ET MATÉRIAUX	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de bois communaux, conception adaptée pour l'usage de bois massif Matériaux biosourcés en réhabilitation et en construction Réemploi d'équipements sanitaires
CONFORT ET SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> Implication des futurs usagers Confort d'été, surventilation pilotée par sondes de CO2

CHOIX CONSTRUCTIFS

MURS EXTÉRIEURS	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Parties rénovées</u> : Murs béton conservés + ITE fibre de bois (22cm) + finition enduit ou bardage – R = 6,1 m².K/W • <u>Extension</u> : MOB + isolation fibre de bois (8+20+5cm) - R = 8,8 m².K/W
TOITURE	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Maternelle</u> : Couverture zinc, panneaux isolants et charpentes conservés + fibre de bois (10+20cm) + laine minérale acoustique (10cm) – R = 8,3 m².k/W • <u>Elémentaire</u> : Plancher haut : plancher béton conservé + Ouate de cellulose en rouleau (35cm) – R = 9,0 m².K/W / Couverture tuiles et charpentes conservées + laine de roche (22cm) + fibre de bois (10cm) – R = 8,9 m².K/W • <u>Extension</u> : Couverture zinc + charpente bois + isolation fibre de bois (10+12+20 cm) + laine de roche acoustique – R= 11,7 m².K/W
PLANCHERS	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Parties rénovées</u> : Planchers intermédiaires : Plancher béton conservé + isolation acoustique • <u>Extension</u> : Plancher bas : Dalle Béton (20cm) sur isolant polystyrène extrudé (20cm) – R = 5,7 m².K/W
MENUISERIES	<ul style="list-style-type: none"> • Parties rénovées : Châssis bois-alu double vitrage – Uw = 1,2 W/m².K • Extension : Châssis bois-alu triple vitrage – Uw = 0,75 W/m².K • Occultations par brise soleil orientables (BSO), casquettes et stores screen

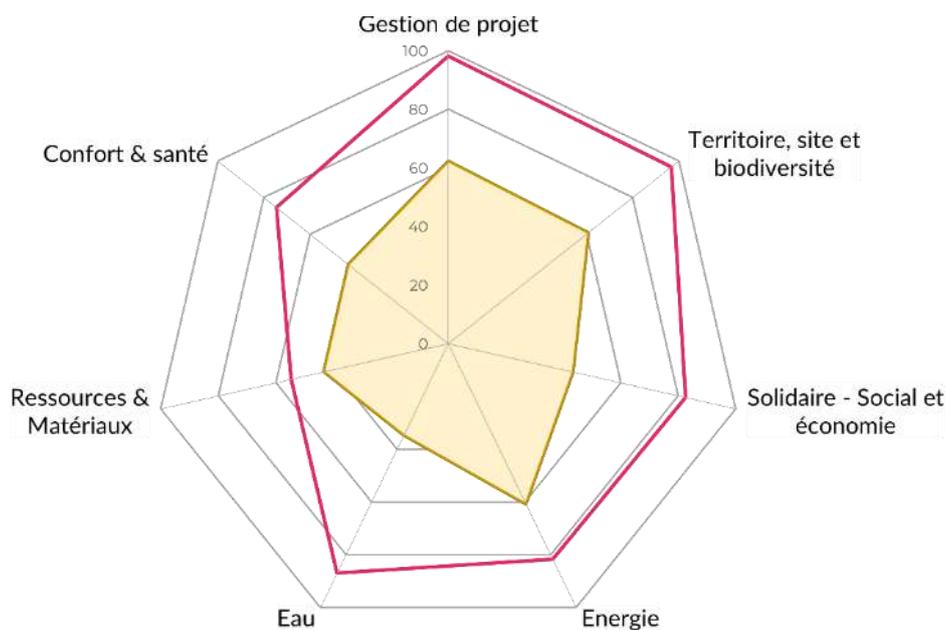
EQUIPEMENTS TECHNIQUES

CHAUFFAGE REFROIDISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Chaufferie bois existante + chaudière gaz d'appoint • Ventilation naturelle nocturne
VENTILATION	<ul style="list-style-type: none"> • CTA double flux
EAU CHAUDE SANITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de production d'ECS dans les sanitaires, ballons électriques localisés
ÉCLAIRAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Lampes basse consommation (LED) - détection de présence dans les circulations
ÉNERGIE RENOUVELABLE	<ul style="list-style-type: none"> • Chaufferie bois + Panneaux photovoltaïques existants

FOCUS INNOVATION ET CRÉATIVITÉ

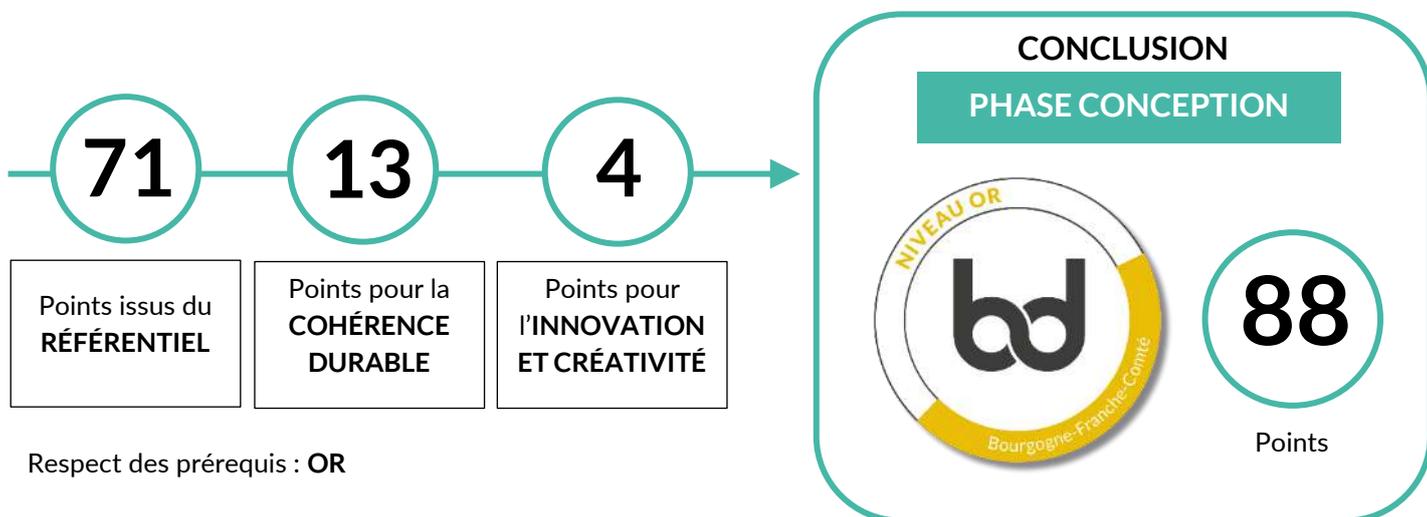
SOLIDAIRE, SOCIAL ET ÉCONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche démocratie participative avec implication des écoliers
EAU	<ul style="list-style-type: none"> • Récupération et mise à disposition des eaux pluviales aux services municipaux
RESSOURCES ET MATÉRIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Filière bois communale

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



1 - Grille d'évaluation		Note max.	Prerequis Points mini	Note opération	
GES	Gestion de projet	16,0	10	15,71	98%
TER	Territoire, site et biodiversité	11,5	7	11,13	97%
SOL	Solidaire - Social et économie	11,5	5	9,49	83%
ENE	Energie	11,5	7	9,39	82%
EAU	Eau	11,5	4	10,00	87%
RES	Ressources & Matériaux	11,5	5	6,38	55%
CONF	Confort & santé	11,5	5	8,57	75%

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION



ÉQUIPE PROJET PRÉSENTE EN COMMISSION

- Maître d'ouvrage : **Agathe MARTY - Ville de Besançon**
- Architecte : **Guillaume ZILLIO - Nunc Architectes**
- BE Thermique/fluides + Accompagnateur BDBFC : **Léo GOGNAT - SOLARES BAUEN**

ÉVALUATION DE LA COHÉRENCE DURABLE – 13/15 POINTS

La commission salue un projet d'une grande cohérence d'ensemble, une maîtrise d'ouvrage engagée et une équipe particulièrement investie. Elle remarque la qualité de présentation de l'opération et la volonté de concertation avec les différentes parties prenantes du projet. La commission félicite l'équipe projet.

POINTS FORTS DU PROJET

- Concertation des enfants, des usagers, des riverains
- Aménagement paysager qui augmente les surfaces végétalisées
- Renforcement de la biodiversité sur le site
- Récupération des eaux pluviales pour mutualisation des ressources en eau avec les services de la ville
- Emploi de matériaux biosourcés en rénovation et en construction neuve
- Mise en œuvre de bois issus des propriétés de la ville de Besançon

POINTS DE VIGILANCE

- Echangeur adiabatique en option peut avoir un impact sur la CTA
- Ventilation nocturne manuelle dépendante des horaires d'usage du bâtiment
- Pérennité des brises soleil orientables

ÉVALUATION DE L'INNOVATION ET CRÉATIVITÉ – 4/5 POINTS

La commission accorde 4 points d'innovation et de créativité au projet pour la mise en place d'une démarche poussée de concertation des élèves, pour l'emploi de bois locaux et de la valorisation d'une filière à l'échelle de la commune, ainsi que pour de la récupération des eaux pluviales conçue pour répondre aux usages des services de la ville.

SYNTHÈSE (non-exhaustive) DES ÉCHANGES AVEC LES MEMBRES DE LA COMMISSION ET LE PUBLIC



GESTION DE PROJET

- Pas d'échange identifié sur ce thème.



TERRITOIRE, SITE ET BIODIVERSITÉ

- Est-ce que l'évolution des usages du site ont été prises en compte ? Par exemple, est-il prévu de pouvoir accueillir des classes supplémentaires ? Quelle est la capacité d'accueil du restaurant scolaire et pourra-t-elle augmenter ?

L'école rénovée accueillera les enfants auparavant scolarisés dans le quartier de la Grette Cela implique l'ouverture de deux nouvelles classes en maternelle et une nouvelle classe en élémentaire. Il est prévu l'ouverture d'une classe supplémentaire, si besoin. Les élus de la ville de Besançon ont pour objectif de mandat d'augmenter les capacités d'accueil des restaurants scolaires, pour que l'ensemble des élèves puissent en bénéficier sur le temps de midi. Le restaurant du groupe scolaire des Vieilles Perrières a donc été conçu pour permettre l'accueil de tous les élèves scolarisés sur le site.

- Envisagez-vous une part de conception des espaces extérieurs avec les enfants ?

Cela n'a pas encore été étudié pour le moment, cela pourra être discuté avec le service biodiversité-espaces verts de la ville de Besançon et le paysagiste de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Le service de la ville a déjà des expériences de travail collaboratif, par exemple sur la conception de mobilier de jeux de l'école Brossolette.



EAU

- Quel travail a été mené sur les équipements du restaurant scolaire ? Est-ce que cela impacte les consommations d'énergie ?

Le bureau d'études cuisine propose l'installation d'équipements, notamment dans la laverie, intégrant des systèmes de recyclage de l'eau, qui permettent donc une réduction des consommations d'eau potable. Les besoins en eau chaude du restaurant scolaire sont couverts par le réseau de chaleur qui alimente le site.



SOLIDAIRE, SOCIAL ET ÉCONOMIE

- Comment a été organisée la concertation des élèves ? Quelles ont été les conclusions de ces temps de concertation ? Comment ont-elles été répercutées dans le programme ?

L'équipe enseignante a organisé plusieurs ateliers de concertation avec les élèves : un premier temps pour questionner les enfants sur les atouts et les contraintes de leur école existante, un second temps intitulé « permis de rêver » pour que chacun donne toutes ses idées et un troisième temps intitulé « retour sur terre » pour échanger avec les enfants sur ce qu'il est réellement possible de faire. Un travail de synthèse a permis d'identifier des contraintes et des attentes communes entre les différents publics concertés, enfants et adultes. Ces conclusions ont été intégrés dans le programme : l'aménagement d'espaces réservés aux temps calmes, en extérieur et en intérieur, végétaliser largement les cours de récréation, disposer d'espaces de restauration distincts pour la maternelle et l'école élémentaire.

- Comment fonctionne le nouveau parvis ? La cour de l'école sera-t-elle ouverte à d'autres usages en dehors des horaires de fonctionnement du groupe scolaire, et donc accessible aux habitants du quartiers ?

Une partie de la cour est rendue à l'espace public par la création du parvis. Cette proposition a émergé de la concertation des usagers. Une clôture et un portail séparent la rue et le parvis de la cour de récréation et permettent de réguler les accès à l'école. Ce parvis permettra avant tout aux parents de bénéficier d'un espace suffisant pour déposer et attendre leurs enfants à la sortie de l'école. Cependant, cet espace est assez généreux pour pouvoir y organiser des événements festifs en dehors des temps scolaires, comme cela a été évoqué par certains parents.

L'ouverture de la cour de l'école au public en dehors des temps scolaire a été discuté lors des temps de concertation. Cela a fait l'objet de nombreuses réticences, cette proposition n'a donc pas été retenue.



ÉNERGIE

- Un échangeur adiabatique est prévu en option. Attention, cela entraîne une augmentation des consommations et donc une perte de rendement. S'il est ajouté par la suite, il est nécessaire de prévoir en amont une centrale de traitement d'air adaptée pour supporter le fonctionnement de ce nouvel équipement. Avez-vous pris en compte cette possible évolution ? Quels sont les résultats de la STD et l'impact sur le confort d'été ?

Cette problématique a été prise en compte par le bureau d'études. Les consommations supplémentaires ont été étudiées sur la période de fonctionnement estivale. L'ajout d'un échangeur adiabatique apporte un gain de 15h supplémentaires en-dessous de 28°C sur la période d'occupation, de mi-mai à mi-octobre, en comparaison à la mise en place d'une ventilation naturelle à réglage manuel. Il est donc peu probable que l'installation d'un échangeur adiabatique soit retenue. La CTA prévue actuellement n'a pas la capacité de supporter la charge adiabatique supplémentaire.

- Il est prévu d'atteindre le niveau passif sur le bâtiment de l'extension. Envisagez-vous une labellisation ?

Non, il n'est pas prévu de faire labelliser ce bâtiment. Les consommations évaluées se rapprochent du niveau passif. Sur l'existant, des contraintes structurelles importantes ne permettent pas d'isoler sous dalle et les modénatures de façades génèrent des ponts thermiques.

- Comment est prise en compte la possible faible inertie du bâtiment extension et son impact sur le confort d'été ?

Les murs de façade en ossature bois possèdent en effet une relative faible inertie. Cependant, les locaux du restaurant scolaire, situés au rez-de-chaussée, sont en partie enterrés. Cette disposition limite les risques de surchauffe. La dalle basse et le noyau structurel central sont en béton, et sont pris en compte dans les calculs d'inertie. Les locaux situés à l'étage présentent peu de risque de surchauffe, du fait de leur usage et de leur orientation (bibliothèque en façade nord, par exemple).



RESSOURCES ET MATÉRIAUX

- Le radar d'illustration des points remplis par le projet sur la grille BDBFC fait ressortir une relative faiblesse dans le thème Ressources & Matériaux, comment l'expliquez-vous ?

Les résultats du thème Ressources & Matériaux dépendent des scores obtenus dans l'outil OVNI (Outil de Valorisation du Non-Impact). Cet outil permet d'évaluer l'impact des différents matériaux employés dans le projet (un matériau réemployé obtient un bon score, un matériau non biosourcé et lourd comme le béton obtient un très faible score). Le résultat final est une moyenne pondérée des techniques constructives employées dans les parties réhabilitées d'une part et pour la construction de l'extension d'autre part. Le bâtiment du restaurant scolaire possède des façades en ossature bois, mais les locaux techniques du restaurant contraignent notamment à la mise en œuvre de murs de refend en béton.

- Que prévoyez-vous pour l'ameublement du site ? Est-il envisagé de récupérer le mobilier déjà présent dans le groupe scolaire actuellement ? Quelles sont les objectifs fixés en termes d'achat responsable, incité dans le cadre de la commande publique ?

Le mobilier ne fait pas parti du périmètre du projet, il est géré par un autre service de la ville. Mais cela pourra être étudié dès la prochaine phase. L'architecte a, par ailleurs, identifié du mobilier réemployable dans les espaces « cocons » (espaces intérieurs dédiés aux temps calmes).



- Le projet a évolué au cours de la conception, les brises soleil fixes et revêtement bois initialement prévus en façade sud de l'école élémentaire ont disparu. Pourquoi ? Et quelle est la solution envisagée aujourd'hui pour limiter les apports solaires dans les salles de classe de ce bâtiment ?

Les diagnostics réalisés au démarrage du projet ont révélé que les façades du bâtiment sont réalisées en parpaing, sans chaînage et ne peuvent pas supporter la mise en œuvre de caissons bois rapportés, support des brises soleil fixes, d'une isolation paille et de parements bois. La mise en œuvre de BSO était rendue difficile du fait des modénatures de façade et ne permettait pas un bon éclairage naturel des locaux. L'équipe projet a donc choisi de mettre en œuvre des stores en toile pour limiter les apports solaires des salles de classe exposées en façade sud.

- Il est prévu une ventilation naturelle nocturne à l'aide de grille et l'implication des usagers pour l'ouverture des fenêtres en fin de journée, créant une ventilation traversante. Il peut y avoir un risque de surchauffe si les fenêtres sont ouvertes à 17h, aux heures les plus chaudes. Cela a-t-il été pris en compte, ou comment anticipez-vous la prise en main et le fonctionnement de ce dispositif ?

La ventilation naturelle traversante est permise par l'ouverture des châssis dans les salles de classe et dans les couloirs. La prise en main et l'usage futur de ce dispositif sont en cours d'étude avec la maîtrise d'ouvrage. Un livret utilisateur et un commissionnement seront réalisés par la maîtrise d'ouvrage, mais une mise en œuvre efficace du dispositif et de l'implication des usagers est encore à définir. La question se pose également pour les dispositifs d'occultation solaire.

Présentation - TIERS-LIEU DE BRETIGNY-LES-NORGES (21)

RÉFÉRENTIEL UTILISÉ

Version :	V1.22
Typologie :	Tertiaire
Nature des travaux :	Réhabilitation
Densité du projet :	Centre-bourg
Climat :	Plaines & Collines



Localisation	13 Grande Rue
Commune	Bretigny-les-Norges (21)
Surface	450 m ²
Démarrage études	T1 2024
Démarrage travaux	-
Livraison prévue	-
Accompagnateur	Estelle KLIMA – SOCOTEC

Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Bretigny-les-Norges
Architecte	Sistem Architecture
BE thermique	CSI BET Fluides
BE Structure	BOURGOGNE STRUCTURE
Économiste	ACTE-ECO

PRÉSENTATION DU PROJET

En 2021, la commune de Bretigny-les-Norges achète l'ensemble immobilier situé 13 Grande Rue, au centre du village. Une étude de faisabilité et des temps de concertation avec les habitants permettent de définir le programme du futur tiers-lieu qui regroupera une boulangerie, un lieu de convivialité, un lieu culturel, un lieu de vente de produits locaux, des logements. Les espaces extérieurs contribueront à l'esprit de convivialité recherché, et permettront de créer une nouvelle circulation piétonne reliant le futur lotissement au nord à la grande rue, artère principale du village, au sud.

En choisissant d'inscrire ce programme dans un bâti ancien, situé en centre-bourg, la commune de Bretigny porte des valeurs de résilience et de sobriété foncière, devenues essentielles dans les choix d'aménagement des collectivités.

De plus, la maîtrise d'ouvrage affiche une forte ambition de revitalisation de la vie communale : proposer à nouveau un ou des commerces, et un lieu de rencontre sur la commune. La mairie tient à promouvoir une démarche de développement durable tant dans les usages qu'à travers les choix constructifs du projet de ce nouveau tiers-lieu. Elle a ainsi décidé d'être accompagnée par la démarche BDBFC en tant qu'opération pilote.

Les dernières évolutions dans la construction du budget et la recherche de financement font peser une incertitude sur le périmètre du projet qui a conduit à repousser son évaluation.

LA GRILLE D'ÉVALUATION



La grille comprend plus de 300 critères répartis selon 7 thématiques.
L'équipe projet choisit les critères les plus adaptés à ses ambitions et au contexte de l'opération.

LA GRILLE D'ÉVALUATION ET LES 7 THÉMATIQUES



GESTION DE PROJET

- Programation
- Conception
- Chantier
- Exploitation



ÉNERGIE

- Sobriété
- Efficacité
- Énergies renouvelables



TERRITOIRE, SITE ET BIODIVERSITÉ

- S'inscrire positivement dans son territoire
- Mobilité douce
- Adaptation au site, aux risques et au climat
- Biodiversité et espaces extérieurs



EAU

- Valorisation des eaux du site
- Réduction des besoins en eaux
- Gestion des eaux pluviales et eaux usées



SOLIDAIRE, SOCIAL ET ÉCONOMIE

- Implication des usagers
- Économie sociale et solidaire
- Bien vivre ensemble
- Évolutivité et modularité



RESSOURCES - MATÉRIAUX

- Gestion soutenable des ressources
- Limiter l'impact environnemental des matériaux
- Minimiser les recours aux matériaux neufs



CONFORT ET SANTÉ

- Confort thermique
- Confort acoustique
- Confort visuel
- Confort spatial et fonctionnel
- Qualité d'air intérieur

PRÉ REQUIS

Un nombre de points minimum pour chaque thématique est nécessaire pour atteindre le niveau de reconnaissance souhaité.

UNE DÉMARCHE CONTEXTUALISÉE

Une adaptation aux caractéristiques du projet permet de disposer d'une grille d'évaluation pour chaque configuration. Celle-ci est mise à jour régulièrement par des groupes de travail collaboratifs et thématiques.

TYPOLOGIE de bâtiment



- Bâtiment tertiaire
- Etablissement d'enseignement
- Habitat collectif

NATURE des travaux



- Construction neuve
- Réhabilitation

DENSITÉ du projet



- Urbain dense
- Péri-urbain
- Centre-bourg
- Rural

CLIMAT de l'opération



- Montagnes
- Plaines & collines

QUARTIER DURABLES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Deux ans après avoir commencé le déploiement de la démarche Bâtiments Durables Bourgogne-Franche-Comté (BDBFC), Terragilis lance les travaux du second volet de la démarche : **Quartiers Durables Bourgogne-Franche-Comté (QDBFC)**.



La démarche Quartiers Durables Bourgogne-Franche-Comté comportera **un volet d'accompagnement d'évaluation** pour prendre en compte les enjeux d'un développement soutenable dans les opérations d'aménagement et les spécificités de notre région.

En s'adressant à **tous les maîtres d'ouvrage d'opérations d'aménagement, aux collectivités et aux aménageurs privés ou publics**, la démarche QDBFC permettra de valoriser une multitude de projets et d'aider à faire progresser les opérations sur l'ensemble **des enjeux environnementaux, économiques et sociaux**.

PLANNING DE DÉPLOIEMENT DE QDBFC



**PRINTEMPS
2024**

État des lieux et structuration de la méthodologie



**AUTOMNE / HIVER
2024**

Mise en place des Groupes de Travail thématiques



**HIVER / PRINTEMPS
2025**

Référentiel V0 et démarrage de projets pilotes



Contactez-nous pour intégrer un groupe de travail thématiques et participer à l'élaboration de Quartier Durables en Bourgogne-Franche-Comté.



Terragilis est une association interprofessionnelle, créée en avril 2021 avec le soutien du Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté et de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté. Elle a pour but de répondre aux enjeux socio-écologiques de notre époque, en favorisant la qualité et la soutenabilité des projets d'aménagement, de construction neuve et de réhabilitation.

Elle regroupe des professionnels expérimentés, aux profils variés (collectivités, architectes, bureaux d'études, entreprises, experts, formateurs ...) et convaincus que le développement de démarches d'accompagnement et d'évaluation des opérations est de nature à en améliorer la qualité et à faire progresser les acteurs impliqués.

Terragilis fonde ses actions sur le travail collaboratif des acteurs de terrain, la mise en commun des savoir-faire et une approche globale.

Vous souhaitez :

- inscrire votre projet
- vous former pour devenir accompagnateur BDBFC
- être membre de commission d'évaluation BDBFC

Contactez-nous :



07 50 59 61 03



contact@terrabilis.fr



www.terrabilis.fr